

16 Limitation de l'accès public aux plans d'eau / privatisation des rives

16.1 Description

L'accessibilité aux plans d'eau est importante afin de mettre en valeur les richesses collectives que sont les lacs et étangs.

Il est important que les citoyens puissent apprécier la beauté de leurs milieux aquatiques afin de veiller à leur protection et à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Certaines municipalités reconnaissent toutefois l'importance de soigner les accès publics et d'offrir des activités reliées aux ressources naturelles de leur territoire.

De plus, le Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP) soutient l'importance de cette accessibilité afin de mettre en valeur la ressource faunique notamment par la promotion de la pêche, de la chasse et du piégeage.

Or, les propriétaires riverains ne veulent pas, et avec raison, que les touristes envahissent les lieux et causent une dégradation. La privatisation des berges et les limitations d'accès publics aux plans d'eau du bassin constituent donc une problématique car le Québec ne dispose d'aucune législation sur l'accès public aux rives.

16.2 Occurrences dans le bassin versant

Cette problématique est principalement concentrée dans le sous-bassin de la rivière Missisquoi, où se trouvent la plupart des lacs.

Sous-bassins de la baie Missisquoi et de la rivière de la Roche

Autour de la baie Missisquoi, les accès sont nombreux. Bien que la plupart soient privés et payants, on retrouve néanmoins plusieurs accès gratuits autant pour les bateaux que les pour les baigneurs, les pagayeurs et les véliplanchistes. Cette problématique est donc moins présente dans cette portion du bassin.

Sous-bassin de la rivière aux Brochets

Certaines réalisations ont permis d'augmenter l'accessibilité à la rivière et au lac Selby. Par exemple, on retrouve dans presque toutes les municipalités riveraines de la rivière aux Brochets un parc public qui donne accès au bord de l'eau. Au lac Selby, un quai municipal amovible a été installé permettant aux citoyens d'accéder gratuitement au lac pour la baignade, la pêche et le canot-kayak.

Un circuit éco-nautique, incluant un accès pour le départ et pour l'arrivée, a été instauré sur la rivière aux Brochets entre Frelighsburg et le barrage de Stanbridge East. Cependant, alors que la rivière est pagayable sur presque toute sa longueur en période de crue, et l'est constamment, sauf en hiver, en aval de Pike River, les accès publics pour les canot-kayaks sont quasi absents ce qui limite cette pratique écologique de mise en valeur.

Sous-bassin de la rivière Missisquoi

Les activités de baignade et de pêche sont plutôt limitées étant donné la quasi absence d'accès publics aux lacs du sous-bassin. La seule plage publique municipale (sans surveillance) est celle de Eastman au lac d'Argent. Les campings des lacs Libby, Trousers et d'Argent offrent un accès payant à leurs plages. D'autres campings offrent également des accès payants à leurs étangs artificiels aménagés pour la baignade. Les autres lacs du secteur ont des berges entièrement privatisées.

Bien que la pratique du canot-kayak soit amplement favorisée et accessible sur les rivières Missisquoi-Nord et Missisquoi, sur la rivière Sutton, aucun accès n'a été aménagé pour favoriser sa mise en valeur. La rivière Sutton est en bonne partie pagayable en période crue et plus constamment dans sa portion aval aux environs d'Abercorn.

16.3 Recommandations

- ✓ Entretien des accès publics et offrir aux visiteurs des informations sur la protection des milieux aquatiques. Cette sensibilisation permet de mieux protéger le bassin versant dans son ensemble autant par les résidents que les touristes.
- ✓ Proposer des circuits d'interprétation de la nature axés sur l'eau pour relier les zones montagneuses et les plaines dans le bassin versant. Ces circuits pourraient bénéficier des informations du portrait du bassin versant en y ajoutant une couleur locale. Ces circuits pourraient être réalisés en partenariat avec les intervenants du CLD et les musées.
- ✓ Évaluer les opportunités de rendre les berges plus accessibles au public.
- ✓ Élargir le circuit éco-nautique de la rivière aux Brochets et augmenter les accès publics aux canot-kayak pour favoriser cette pratique de la frontière à l'embouchure.